

Le 8 août 2016

Intégration de l'association Haras du Pin Tourisme dans l'Établissement public administratif Haras national du Pin

Ce 8 août 2016, Alain Lambert, président de l'Établissement public administratif Haras national du Pin et Bruno Charuel, liquidateur de l'association Haras-du-Pin Tourisme ont signé la convention de transfert d'exploitation et de dévolution du boni de liquidation scellant l'intégration de l'association Haras-du-Pin Tourisme dans l'Établissement public administratif Haras national du Pin. Une démarche de mutualisation des ressources et de simplification nécessaire à la mue d'un site d'excellence, emblématique de l'Orne.

Longtemps, l'association Haras-du-Pin Tourisme est venue structurer l'offre touristique du Haras du Pin par l'organisation des visites et des animations qui rassemblent toutes les générations. L'équipe a également assuré, avec talent et enthousiasme, la promotion du site auprès du public et des professionnels du tourisme et développé l'accueil d'événementiels surtout liés aux entreprises.

Aujourd'hui, la signature de la convention de transfert d'exploitation et de dévolution de boni de liquidation ouvre une nouvelle page d'histoire pour le Haras National du Pin. Concrètement, les missions, jusqu'ici dévolues à l'association Haras-du-Pin Tourisme, sont désormais intégrées à l'Établissement public administratif (EPA) Haras national du Pin. Cette internalisation avait été décidée dès la création de l'EPA avec la volonté de rassembler ressources et savoir-faire et de renforcer encore l'attractivité et le rayonnement de notre « Versailles du Cheval ».

En cet été 2016, le destin du Haras national du Pin se dessine. Le 21 juillet dernier, Sophie Lemaire était confirmée dans ses fonctions de directrice. La jeune femme est à la tête du plus grand haras de France avec ses 1 100 hectares, 40 salariés et plus de 120 000 visiteurs par an. Par ailleurs, un comité stratégique, organe de réflexion et d'innovation a vu le jour. Cette instance, ouverte aux milieux socio-professionnels acteurs des domaines d'activités du Haras national du Pin, participera à la détermination des orientations stratégiques de l'Établissement public.

La saison sportive 2016 continue : le Grand national de concours complet d'équitation s'est déroulé début juillet, le Grand complet (Concours complet international d'équitation) organisé par l'association USTICA aura lieu du 16 au 21 août et le Concours d'attelage international du 24 au 28 août.

*À PROPOS : En 1715 s'est édifié dans l'Orne, l'un des plus beaux haras du monde. Trois siècles plus tard le Haras national du Pin, le Versailles du cheval, reste un haut lieu du patrimoine et une référence de l'élevage et des métiers du cheval en France et à l'étranger. A sa tête, une nouvelle gouvernance associe le Département de l'Orne, la Région Normandie et l'Etat, sous la forme d'un Etablissement Public Administratif présidé par Alain Lambert, Président du Département de l'Orne
Repères : À 2h30 de Paris | 1100 ha | 15 000 chevaux de compétition en transit sur le site chaque année | 150 jours de manifestations sportives et culturelles par an | 1 site d'accueil des Jeux équestres mondiaux en 2014 | 1 espace muséographique | 1 exposition artistique phare chaque année*

Haras national du Pin 61310 Le Pin-au-Haras

Contact presse : Jean CHEVRET - 02.33.12.16.23 - jean.chevret@harasnationaldupin.fr